



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat

Question écrite n° 98804

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). La CAPEB de la Moselle demande une rénovation des CAP du bâtiment, voire une refondation de ce diplôme, puisque la grande majorité de ces CAP n'a pas été actualisée depuis une douzaine d'années. Elle souhaite qu'y soient intégrées en outre les évolutions technologiques récentes ainsi que les nouvelles exigences définies par les pouvoirs publics, notamment en termes de santé et de sécurité au travail. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98804

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 septembre 2016](#), page 8052

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)